

Bulletin d'information rivières

www.sia-rivieresarmagnac.fr

Mot du Président

Après concertation entre notre syndicat (SIBV OGA) et le syndicat d'aménagement des bassins de la Gélise et de l'zaute, basé à Eauze, nous avons projeté un regroupement des 2 structures afin d'obtenir une meilleure gestion des rivières par bassin versant. Cette fusion devrait être effective en décembre 2017, si les Préfets du Gers et des Landes donnent leur accord ainsi que les communes membres.

Ce nouveau syndicat sera, suite à l'élaboration des nouveaux statuts, prêt à prendre la nouvelle compétence GEMAPI*, qui deviendra obligatoire pour les communautés de communes au 1er janvier 2018 (rétrocédé ensuite au syndicat de rivières). Le nouveau territoire devrait être dès lors composé de 10 Communautés de Communes pour un total d'un peu plus de 80 communes, allant des Hautes Pyrénées aux Landes. Cette fusion ne remet évidemment pas en

question notre projet de zone test en amont de Vic-Fezensac qui a été entrepris l'année dernière et qui entre désormais dans sa phase finale avant rédaction des dossiers réglementaires. Ce qui nous laisse prévoir, si tout se déroule comme prévu, des travaux au second semestre 2018.

Bonne lecture,

Gérard MIMALE
Président du SIBV OGA



* Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Pont d'Artigues

Situé sur l'Osse entre les communes de Beaumont et Larressingle, le pont d'Artigues revêt un caractère particulier du fait de son architecture et de son histoire. Traversé par les Chemins de

Saint Jacques de Compostelle, le pont bénéficie d'une inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1998.

Malgré cela, depuis quelques années le pont présentait un état assez dégradé. La **Communauté de Communes de la Ténarèze (CCT)**, a donc souhaité le réhabiliter.

Le pont a donc été restauré et ses arches désenvasées. Le site autour a également été réaménagé (retalutage des berges, plantation, création d'un parking) de façon à mettre en valeur le pont et faciliter son accès. L'ADASEA* du Gers a accompagnée techniquement la CCT pour les travaux d'aménagement annexes sur les prairies humides et le ruisseau de Marian, affluent de l'Osse.

* Voir page 4



Le pont d'Artigues pendant les travaux (été 2016)



Le pont d'Artigues après travaux

SOMMAIRE

P1 - Mot du Président

P1 - Pont d'Artigues

P2 - Tranche de travaux 2016

P3 - Programme 2017

P4 - Les rencontres du SIBV OGA

Tranche de travaux 2016

Entretien rivière

La tranche de travaux 2016 d'entretien de la ripisylve a concerné la partie aval de l'Osse de Vic-Fezensac à Condom, soit un linéaire de 40 Kms de rivière.

Les travaux ont été réalisés sur les communes de : Vic-Fezensac, Marambat, Mourède, Justian, Courrensan, Roques, Gondrin, Mouchan, Beaumont, Larressingle, Larroque sur

l'Osse et Condom.

Suite à l'appel d'offre lancé en 2016, c'est l'entreprise **SARL SABATHIER** de Castillon-Débats qui a été missionnée pour réaliser les travaux. Ils sont intervenus au moyen d'une pelle mécanique à chenille équipée d'un grappin forestier.

Ces derniers ont démarré mi-décembre par la traversée de Vic-

Fezensac. Arbres morts, penchants, malades ainsi que les embâcles ont été retirés de l'Osse.

Pour terminer, l'entreprise a broyé les branches et bois inférieur à 15 cm de diamètre.



Pelle mécanique en action



Broyeur de branches

Création d'abreuvoirs pour le bétail

Comme en 2016, des descentes aménagées ont été créées pour l'abreuvement du bétail à la rivière avec pour finalité d'éviter que les bêtes ne piétinent les berges et divaguent dans le lit de la rivière.

En effet, depuis plusieurs années, diverses études ont montré l'intérêt pour l'activité agricole et pour l'environnement d'aménager des points d'abreuvement pour le bétail.

5 descentes aménagées ont été créées sur les rivières Osse et Auzoue sur les communes de Caillavet, Prénoron, Beaumont et Larressingle.

L'entreprise **SARL SABATHIER** a réalisée les travaux en octobre 2016.



Abreuvoirs aménagés— Osse et Auzoue2016

Plantations

L'évolution des pratiques agricoles et culturelles des 30 dernières années a modifié de façon significative l'intérêt qui était porté aux cours d'eau. La végétation de bord de rivière qui, hier, représentait une valeur certaine pour le gestionnaire, est aujourd'hui perçue comme une charge pour lui. Pourtant, elle constitue un élément indispensable à la bonne santé d'une rivière ou d'un ruisseau. Cette végétation, laissée à l'abandon ou surexploitée selon le cas, est aujourd'hui en majorité déséquilibrée, vieillissante ou inexistante.

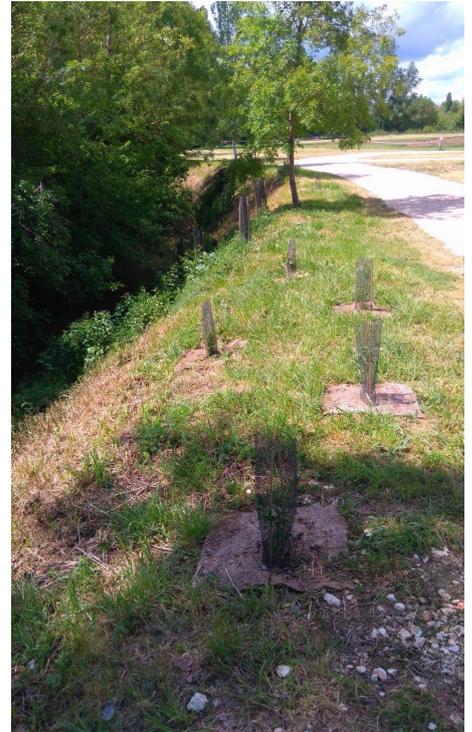
C'est face à ce constat que le syndicat a décidé, par son programme, de financer chez les propriétaires volontaires riverains de l'Osse, de la Guiroue ou de l'Auzoue de la plantation d'arbres.

Un marché a donc été conclu avec un paysagiste, l'**Ets MORETTO**, afin de procéder à de la plantation.

Ainsi la commune de Fourcès, de Gondrin (site de pêche) ou encore des propriétaires en bordure de l'Osse ont bénéficié en février d'une première campagne de plantation. Ce sont des espèces adaptées au contexte qui ont été plantées : aulnes, saules, frênes, chênes etc...

Si vous êtes riverain de l'Osse, de la Guiroue ou de l'Auzoue et que vous désirez replanter de la végétation, le syndicat pourra vous apporter des conseils techniques et un financement à votre projet.

Téléphone : 05 81 67 01 81 ou par mail : sia.oga@orange.fr



Plantation en bordure de l'Auzoue — Fourcès

Programme 2017

L'entretien rivière (berges et lit) concernera la partie amont de l'Osse, de la commune de LAAS à VIC-FEZENSAC soit 39 kms de rivière. C'est l'entreprise SARL SABATHIER (avec qui le syndicat a passé un marché à bon de commande sur 3 ans) qui se chargera du chantier et qui procédera au même type de travaux (enlèvement d'embâcles et d'arbres morts, dépérissants, menaçants ainsi que du broyage).

Des **descentes aménagées** sont aussi prévues comme en 2016 et seront réalisées également par l'entreprise SARL SABATHIER.

Concernant la **plantation** une seconde campagne aura lieu à l'automne, les volontaires doivent se faire connaître auprès du syndicat :

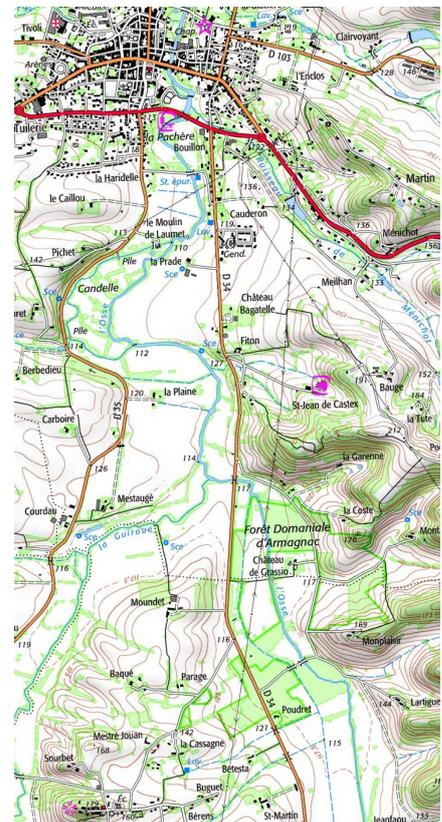
voir numéro de téléphone et mail ci dessus (partie plantation).

Etude en amont de Vic-Fezensac.

Comme expliqué dans notre précédent bulletin, le syndicat a souhaité étudier l'opportunité de reconnecter les champs d'expansion des crues de la rivière Osse sur un linéaire d'environ 6 kms en amont de Vic-Fezensac dans un objectif d'une part de réduire l'aléa inondation sur cette commune et d'autre part de renaturer l'Osse.

Suite aux diverses investigations du bureau d'étude SCE, en charge du projet, une réunion publique aura lieu durant l'été afin de présenter l'étude dans sa globalité et les potentiels aménagements qui s'en dégagent.

Zone d'étude



Le Syndicat a rencontré cette année Sophie HURTES de l'ADASEA du Gers

Qu'est ce que l'ADASEA ? C'est l'Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture. Nous sommes une association loi 1901 créée il y a 50 ans, agréée association de protection de l'environnement depuis 2011. Le conseil d'administration est composé de structures du monde rural et de gestionnaires de milieux naturels.

Quelles sont vos missions ? 4 volets composent l'ADASEA :

- L'urbanisme - diagnostics agricoles et environnemental d'un document d'urbanisme, évaluation environnementale des projets, Trame Verte et Bleue...
- L'agro-écologie - mise en place de mesures agro-environnementales au-

près des agriculteurs, préservation des prairies naturelles, lutte contre l'érosion des sols etc...

- NATURA 2000 (voir ci-dessous) - gestion de 5 sites dans le Gers.

- CATZH (Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides) - Accompagnement des gestionnaires de zones humides à travers des formations, des visites de conseil sur site, des diagnostics et des plans de gestion.

Qu'est ce qu'une zone humide ?

C'est un lieu où l'eau est le principal facteur qui agit sur le milieu naturel ainsi que sur la vie animale et végétale associée : mare, étang, fossé...

Sur notre territoire il y a beaucoup

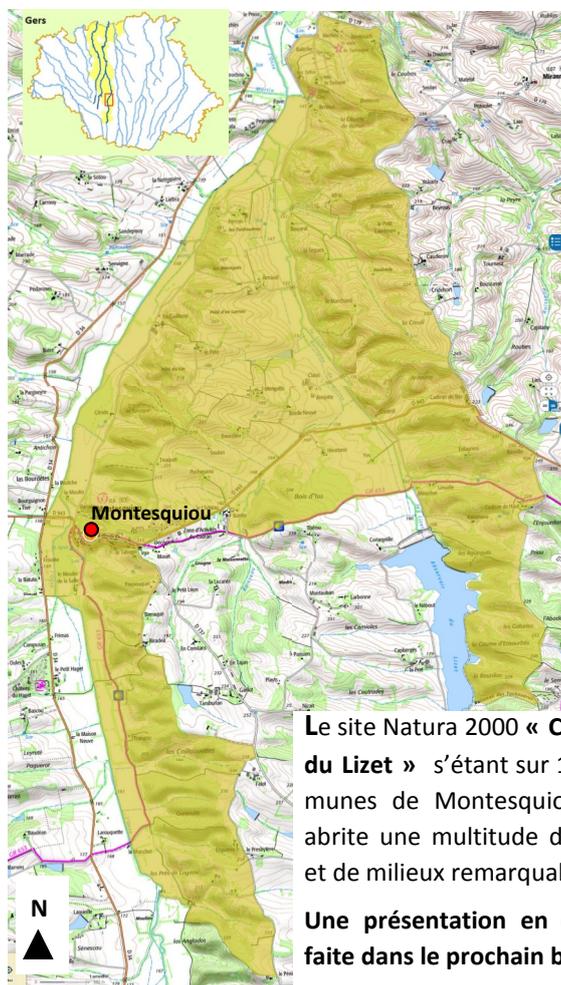
de mares, peut-on vous solliciter pour des conseils sur leur gestion ? Oui, cela fait parti des missions de la CATZH, nous pouvons conseiller tout type de gestionnaire (particuliers, agriculteurs, collectivités ...) et ce gratuitement. Egalement nous accompagnons les travaux de restauration des mares ou d'autres zones humides : l'aménagement de points d'abreuvement, réfection de berges. Ces travaux pouvant, par ailleurs, bénéficier de subventions.

Pour plus d'informations :

ADASEA - Maison de l'Agriculture - BP 70161 - 32003 AUCH Cedex
05 62 61 79 50
Mail : contact.gers@adasea.net
Site Internet : www.adasea32.fr

L'ADASEA du Gers c'est aussi..... le site NATURA 2000 - « Coteaux de l'Osse et du Lizet »

Site Natura 2000 « Coteaux de l'Osse et du Lizet »



Qu'est ce que Natura 2000 ?

C'est un réseau européen de zones naturelles d'intérêt communautaire. L'objectif de ce réseau écologique est de favoriser le maintien et l'amélioration de la diversité des espèces et des habitats naturels sur l'ensemble de l'espace communautaire en instaurant un ensemble cohérent de sites remarquables tout en prenant en compte les exigences économiques, sociales et culturelles.

Plus d'information sur Natura 2000 dans le Gers : <http://gers.n2000.fr>

Cistude



Le site Natura 2000 « Coteaux de l'Osse et du Lizet » s'étend sur 1865 ha sur les communes de Montesquiou et St Arailles. Il abrite une multitude d'habitats, d'espèces et de milieux remarquables.

Une présentation en détail du site sera faite dans le prochain bulletin.

Conception et réalisation :

Syndicat Intercommunal des Bassins
Versants de l'Osse, Guiroue, Auzoue
44 rue Victor Hugo
32190 Vic-Fezensac
05 81 67 01 81
mail : sia.oga@orange.fr
www.sia-rivieresarmagnac.fr

Partenaires techniques et financiers :

